

Les artistes redonnent vie au centre

Si les commerçants désertent le centre-ville, les artistes l'animeront. Telle est l'idée de la municipalité de Sisteron qui a décidé d'acquérir des locaux vacants pour les louer à des artistes et artisans d'art dans le but d'obtenir le label "Ville et métiers d'art". Le périmètre choisi pour l'opération a été volontairement restreint aux rue Droite, Mercerie et Saunerie afin de densifier le maillage des ateliers. Pour l'instant, trois artistes ont été installés à titre gratuit, à l'essai depuis le 16 juillet. Ils créent chacun dans leur domaine : Jérôme Salerno fabrique des meubles en carton, Florence Daluz sculpte des matériaux naturels et Jérémie Robert réalise des affiches et illustrations.

Un loyer inférieur aux prix du marché

Tous sont pleinement satisfaits de l'expérience qui leur donne une visibilité et augmente leur chiffre d'affaires. La commission consultative qui s'est réunie lundi, a décidé de finaliser les installations pour le 1^{er} décembre. Les membres qui la composent ont déterminé un cahier des charges relatif aux conditions d'attributions des locaux. Le choix des candidatures portera sur la compétence des artistes et artisans, leur capacité à animer ainsi que leur autonomie financière immédiate ou à court terme. La commission assurera le bilan, le suivi et la reconduction de la mise à disposition. Celle-ci ne pourra être que d'une année renouvelable une fois.

Pour les artistes représentant leurs homologues à la commission, « ce n'est pas un avantage et cela risque d'être un frein aux candidatures :



Jérôme Salerno a constaté « des retours probants » sur ses meubles en carton. Il souhaiterait un local plus grand pour réaliser des pièces volumineuses.

deux ans, c'est le temps qu'il faut pour fidéliser une clientèle » souligne l'un d'eux installé depuis trois ans rue Saunerie, constatant « c'est maintenant que je commence à avoir les effets du bouche à oreille ».

La commission a également débattu des loyers à appliquer, inférieurs au prix du marché. Cependant, malgré la pondération calculée selon les surfaces et dépendances, ils s'échelonnent entre 110 et 380€. Un obstacle pour certains intéressés. « C'est la raison pour laquelle la commission étudiera l'autonomie financière des candidats » souligne Sylvie Fritz adjointe à la culture et

membre de la commission.

La commune prévoit l'acquisition de huit locaux et n'exclut pas la possibilité d'en louer une dizaine pour les sous-louer aux artistes. « Les propriétaires sont réticents à louer à des artistes, tandis qu'ils auront la garantie d'être payés s'ils louent à la mairie » explique le maire Daniel Spagnou. Quatorze candidatures sont parvenues sur le bureau de la commission à ce jour. Les commerçants représentés par leur association (Apacs) sont séduits par le projet et, espèrent « créer une émulation et faire vivre la ville ».

Katy CANTAGREL

REPÈRES

LA COMMISSION

■ La commission consultative est composée des représentants du conseil municipal : Daniel Spagnou, Claude Reynaud (travaux), Nicole Peloux (commerce et artisanat), Sylvie Fritz (culture), Colette Denie ; des représentants des services municipaux : Jean-Christian Grimaud, Magali Feyrit ; de Marianne Didier, animatrice FISAC ; de Simon Caparros, président de la chambre des métiers et de l'artisanat ; de la présidente de la chambre de commerce et d'industrie Nicole Peloux ; des représentants des associations de gestion des affaires commerciales, culturelles et touristiques : Nicolas Laugier, président de l'Apacs et Alain Esclançon, président de l'office du tourisme ; des représentants d'artistes et artisans d'art : Alfredo Lombardo, Pascal Giroud, Cécile Demontis-Macbride, Xaviéra Rivalin et Julie Monta.



Florence Daluz crée « avec ce que la nature nous donne » : pierres, plumes d'oiseaux ou verre deviennent des bijoux et sculptures décoratives.